

# Championnat de France par équipes

## 3<sup>ème</sup> DIVISION



## REGLEMENT 2016

**Date limite d'inscription : 1er décembre 2016**

# SOMMAIRE

<b>I - ORGANISATION GENERALE DU CHAMPIONNAT</b> .....	<b>3</b>
1. Formule du championnat.....	3
2. Résultats – Classement – Montée - Récompenses.....	<b>3</b>
2.1 Résultat d’une rencontre .....	3
2.2 Classement .....	3
2.3 Montée en 2 <sup>e</sup> division.....	4
2.4 Récompenses .....	4
<b>II - CONDITIONS DE PARTICIPATION</b> .....	<b>5</b>
1. Clubs .....	5
2. Lutteurs .....	5
3. Equipes .....	6
4. Entraîneurs.....	6
<b>III - ORGANISATION D’UNE RENCONTRE</b> .....	<b>7</b>
1. Composition de l’équipe .....	7
1.1 Catégories de poids.....	7
1.2 Effectif .....	7
2. Déroulement.....	8
3. Pesée .....	8
4. Arbitrage.....	8
5. Horaire programme .....	8
<b>IV - REGLEMENT DES LITIGES</b> .....	<b>9</b>
<b>V - ANNEXES</b> .....	<b>10</b>
Annexe 1 - Formulaire d’inscription .....	10
Annexe 2 - Fiche de renseignements du club .....	11
Annexe 3 - Liste de l’effectif de l’équipe .....	12
Annexe 4 - Autorisation pour des lutteurs licenciés à un autre club FFL.....	13
Annexe 5 – Attestation sur l’honneur d’identité .....	14
Annexe 6 - Modèles de tableau d’appariement .....	15

Ce règlement, spécifique au championnat de France par équipes 3<sup>ème</sup> division, s'inscrit dans le cadre plus large des différents textes officiels édités par la FFL et l'UWW auxquels il faut se référer pour tout point de règlement non précisé.

## I - ORGANISATION GENERALE DU CHAMPIONNAT

### 1. Formule du championnat

La formule d'appariement est celle appliquée lors des championnats individuels à savoir un tournoi nordique jusqu'à 5 équipes et un tableau à « double élimination » à partir de 6 équipes (cf. règlements des compétitions individuelles).

Un numéro de tirage au sort est attribué à chacune des équipes.

Le championnat se déroule sur un week-end selon le calendrier FFL.

### 2. Résultats – Classement – Montée - Récompenses

#### 2.1 Résultat d'une rencontre

L'équipe vainqueur de la rencontre est celle qui a gagné le plus de combats.

En cas d'égalité de combats gagnés, l'équipe vainqueur est déterminée selon les critères hiérarchiques suivant :

- *Le plus grand nombre de points de classement lors de la rencontre.*
- *Le moins de défaites par abandon, forfait ou disqualification (5-0).*
- *Le plus de victoires par tombé (5-0).*
- *Le plus de victoires par supériorité technique (4-0 ou 4-1).*
- *Le plus de points techniques marqués sur l'ensemble de la rencontre.*

#### 2.2 Classement

##### 2.2.1 Tableau double élimination – plus de 5 équipes (cf. tableau en annexe) :

- Le 1<sup>e</sup> tour correspond au tour de qualification dans lequel, selon le nombre d'équipes, il peut y avoir des exempts.
- Chaque équipe vainqueur ou exempte au tour de qualification passe dans le « *tableau des gagnants* ».
- Chaque équipe perdante passe dans le tableau des repêchages.
- Afin d'éviter que 2 équipes ne se rencontrent à nouveau lors des repêchages, il faut inverser dans le tableau, de façon symétrique les équipes « *bleues* ».

- Le dernier tour de repêchage qui détermine les équipes qui seront classées 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> doit se dérouler même si la rencontre a déjà eu lieu lors de tours précédents.

### 2.2.2 Tournoi nordique - moins de 6 équipes (cf. tableau en annexe) :

- Toutes les équipes se rencontrent.
- Des **points de rencontre** sont attribués en fonction du résultat final de la rencontre :
  - Victoire de la rencontre = 1 point de rencontre
  - Défaite de la rencontre = 0 point de rencontre

L'équipe qui a le plus de points de rencontre est classée 1<sup>ère</sup> etc.

- En cas d'égalité de points de rencontre **entre deux équipes**, il faut rechercher le résultat de la rencontre de l'une contre l'autre.
- En cas d'égalité de points de rencontre **entre plus de 2 équipes**, il faut rechercher les résultats dans l'ensemble des rencontres pour classer tout d'abord la dernière, jusqu'à obtenir les deux meilleures équipes, selon les critères hiérarchiques suivant :
  - *Le moins de points de classement.*
  - *Le plus de défaites par abandon, forfait ou disqualification (5-0).*
  - *Le moins de victoires par tombé (5-0).*
  - *Le moins de victoires par supériorité technique (4-0 ou 4-1).*
  - *Le moins de points techniques marqués sur l'ensemble de la rencontre.*

Les deux dernières équipes restantes sont classées sur la base du résultat de leur rencontre directe.

## **2.3 Montée en 2<sup>ème</sup> division**

L'équipe classée 1<sup>ère</sup> du CFE 3<sup>ème</sup> division monte en 2<sup>ème</sup> division sauf si il y a déjà une équipe du même club engagée en CFE 2<sup>ème</sup> division. Dans ce cas c'est l'équipe classée 2<sup>ème</sup> du CFE de 3<sup>ème</sup> division qui monte en 2<sup>ème</sup> division et ainsi de suite.

## **2.4 Récompenses**

L'équipe championne de France par équipes 3<sup>ème</sup> division remporte un trophée et chaque membre de l'équipe est médaillé d'or.

Les équipes classées 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> sont médaillées respectivement d'argent et de bronze.

## II - CONDITIONS DE PARTICIPATION

### 1. Clubs

Une seule équipe par club peut participer au CFE 3<sup>ème</sup> division.

Les clubs voulant s'engager doivent :

- Etre affiliés à la FFL à la date limite d'inscription fixée au **1er décembre 2016**.
- Remettre le dossier d'engagement complet à la FFL à la date limite d'inscription comprenant :
  - **Formulaire d'inscription** (*annexe 1*).
  - **Fiche de renseignements du club** (*annexe 2*).
  - **Chèque d'engagement de 200 €**.
  - **Chèque de caution de 500 €** (*différent du chèque d'engagement*).
  - **Autorisation du président du club d'origine** pour chaque lutteur inscrit licencié dans un autre club FFL (*annexe 4*).
  - **Liste des lutteurs engagés, entraîneurs et de l'arbitre** (*annexe 3*)
  - **Pour les lutteurs de nationalité étrangère** : photocopie lisible d'une carte de séjour en cours de validité, délivrée par la préfecture d'une validité minimum d'un an. Ces lutteurs doivent être licenciés FFL durant 3 saisons consécutives depuis 2009/2010 (saison en cours comprise). Cette mesure ne s'applique pas pour les lutteurs bénéficiant de la nationalité sportive française accordée par l'UWW.

### 2. Lutteurs

Les lutteurs engagés doivent :

- Etre licenciés FFL **juniors** (pas de surclassement cadets) ou **seniors ou vétérans A** à la date limite d'inscription.
- Pour la même saison sportive, un lutteur inscrit pour un club dans un CFE ne peut pas être inscrit pour un autre club dans un CFE quel qu'en soit le niveau (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> division).
- Un lutteur n'ayant pas réalisé plus de 2 combats en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> division (victoire ou défaite par abandon, forfait, blessure inclus) peut participer avec le même club lors de la même saison au championnat de 3<sup>e</sup> division. En revanche, lors des phases finales par équipes 1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> division qui se déroulent sur un même week-end et dans le même lieu un lutteur ne pourra être inscrit que sur une seule feuille de pesée.

### 3. Equipes

L'effectif de l'équipe inscrite (en annexe) doit respecter les conditions suivantes :

- 15 lutteurs au maximum,
- 5 lutteurs au minimum,
- 3 lutteurs au maximum de nationalité étrangère avec une carte de séjour en cours de validité délivrée par la préfecture et d'une validité minimum d'un an. Ces lutteurs doivent être licenciés FFL durant 3 saisons consécutives depuis 2009/2010 (saison en cours comprise).
- 3 lutteurs au maximum licenciés dans un autre club FFL (non engagé dans le championnat de 3<sup>e</sup> division).

### 4. Entraîneurs

Les entraîneurs engagés (3 au maximum par équipes) doivent être licenciés et diplômés FFL ou d'Etat recensés sur l'intranet fédéral.

### III - ORGANISATION D'UNE RENCONTRE

#### 1. Composition de l'équipe

##### 1.1 Catégories de poids

5 catégories sans tolérance de poids : **59 kg (+54), 66 kg, 75 kg, 86 kg, 98 kg.**

Un lutteur peut lutter dans la catégorie de poids immédiatement supérieure à celle validée lors de la pesée.

Le poids de corps du lutteur lors de la pesée détermine la catégorie de poids qui sera inscrite et validée sur la feuille de pesée **par l'arbitre.**

##### 1.2 Effectif

Un lutteur ne peut faire qu'un combat par rencontre.

Une équipe, pour une rencontre, doit respectée les critères suivants :

- 4 lutteurs au minimum,
- 2 lutteurs au maximum de nationalité étrangère,
- 2 lutteurs au maximum licenciés dans un autre club FFL.

Seuls les lutteurs et les entraîneurs (diplômés FFL ou d'Etat recensés sur intranet) figurant sur la feuille de composition d'équipe sont autorisés à prendre place sur le banc prévu à cet effet. 1 seul entraîneur est autorisé à aller au coin du tapis pendant la pause.

#### 2. Déroulement

- Une rencontre se compose de 5 combats, alternant les combats en **lutte libre** et en **lutte gréco-romaine** dans l'ordre croissant des catégories de poids.
- **Le style de la 1<sup>ère</sup> catégorie de poids** lors du 1<sup>e</sup> tour de la compétition sera la lutte libre les années paires et la lutte gréco-romaine les années impaires. Le style de la 1<sup>ère</sup> catégorie de poids alternera lors des tours suivants et sera indiqué pour chaque tour de la compétition à l'issue du tirage au sort (cf. modèle en annexe).
- Pour une même équipe, selon le nombre d'équipes engagées, le style de la 1<sup>ère</sup> catégorie de poids pourra être le même d'un tour à l'autre.
- Les lutteurs doivent porter un maillot de lutte réglementaire à l'effigie de leur club. Les lutteurs de l'équipe appelée la première portent le maillot rouge.

### 3. Pesée – Contrôle médical

La pesée se déroule selon l'horaire programme fixé par la FFL.

La liste de pesée fournie par la FFL doit être remise à l'arbitre au moment de la pesée avec les licences.

La présence d'un médecin est obligatoire tout au long de la pesée. Avant la fin de la pesée, à la demande du corps arbitral ou du délégué fédéral, un lutteur pourra faire l'objet d'un contrôle visuel cutané par le médecin présent.

Chaque lutteur avant d'être pesé devra présenter sa licence FFL (format papier ou numérique) ou à défaut une pièce d'identité (ou sa copie).

Le poids de corps détermine la catégorie de poids dans laquelle est inscrit le lutteur.

L'arbitre note sur la feuille de pesée le poids de corps ainsi que la catégorie de poids correspondante.

L'effectif pesé doit permettre la composition d'une équipe (cf. 1.2 effectif).

### 4. Arbitrage

La rencontre se déroule avec un corps d'arbitrage complet.

- Chaque club participant au championnat de France par équipes en 3<sup>e</sup> division et/ou Féminine et/ou Coupe de la Jeunesse doit engager au moins 1 arbitre de niveau au moins national (identifié en annexe) de son comité régional qui officiera sur les 3 championnats.
- Chaque club prendra en charge les frais de déplacement et de séjour (restauration, hôtel) de cet arbitre dans la limite du barème fédéral.
- L'arbitre engagé par le club est convoqué par la FFL et reçoit une indemnité liée à sa mission fédérale à responsabilité (MFAR).
- Le club sans arbitre engagé doit s'acquitter d'une pénalité financière de 500 €.

### 5. Horaire programme

L'horaire programme est fixé par circulaire fédérale en amont du championnat.



## IV - REGLEMENT DES LITIGES

Un certain nombre de litiges, pouvant être rencontrés lors du championnat, est reporté dans le tableau suivant et fait référence à une décision sportive et/ou une pénalité financière qui sera prélevée sur la caution du club.

L'autorité fédérale compétente se réserve le droit d'étudier tous types de litiges constatés lors d'une rencontre et de statuer sur une décision.

Nature des litiges	Pénalité
Absence de licence ou de photo sur la licence à la pesée	<i>Décision sportive :</i> le lutteur doit prouver son identité en présentant une pièce d'identité (ou sa copie) ou à défaut devra être utilisée une attestation sur l'honneur en annexe.
Equipe composée de moins de 4 lutteurs.	<i>Décision sportive :</i> La rencontre ne se déroule pas. Le club est déclaré perdant sur le score de 0 victoire à 5 et de 0 point de classement à 25.
Refus de monter en 2 <sup>ème</sup> division pour le vainqueur du CFE.	<i>Décision sportive :</i> Le club ne peut pas participer au CFE 3 <sup>ème</sup> division l'année suivante.
Retrait d'un club inscrit sans avoir, au plus tard la veille de la pesée, averti la FFL	<i>Pénalité financière :</i> Les droits d'engagement sont définitivement acquis par la FFL.

## V - ANNEXES

### ANNEXE 1 - Formulaire d'inscription

A envoyer, dûment complété, à la F.F. de Lutte avant la date limite d'inscription.

Je soussigné, \_\_\_\_\_

*NOM – Prénom*

Président du club de : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

**Inscrit mon club au championnat de France par équipes de 3<sup>ème</sup> division.**

Je certifie avoir pris connaissance de l'ensemble du règlement que je m'engage à respecter et à faire respecter.

Je joins au présent formulaire d'inscription :

- La fiche de renseignements du club (cf. annexe 2).
- Le chèque d'engagement n° \_\_\_\_\_ d'un montant de deux cents euros (200 €).
- Le chèque de caution n° \_\_\_\_\_ d'un montant de cinq cents euros (500 €).
- La liste des lutteurs engagés, des entraîneurs et de l'arbitre (cf. annexe).
- Pour les lutteurs de nationalité étrangère :  
photocopie lisible d'une carte de séjour, en cours de validité, délivrée par la préfecture d'une validité minimum d'un an. Ces lutteurs doivent être licenciés FFL durant 3 saisons consécutives depuis 2009/2010 (saison en cours comprise).
- L'autorisation du président du club d'origine pour chaque lutteur inscrit licencié dans un autre club FFL (cf. annexe).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20

Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

## **ANNEXE 2 - Fiche de renseignements du club**

A envoyer, dûment complété, à la F.F. de Lutte avant la date limite d'inscription

**CLUB :** \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Nom du président du club :** \_\_\_\_\_

Tél. du club : \_\_\_\_\_

Courriel du club : \_\_\_\_\_

Adresse du site internet du club : \_\_\_\_\_

**Nom et prénom du contact :** \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### ANNEXE 3 - Liste de l'effectif de l'équipe

A envoyer, dûment complété, à la FFLutte avant la date limite d'inscription.

#### Rappel des conditions d'engagement des lutteurs et de l'équipe :

- Etre juniors ou seniors ou vétéran A licenciés FFL à la date limite d'inscription.
- Maximum 3 lutteurs licenciés dans un autre club FFL et maximum 3 lutteurs étrangers licenciés FFL.
- Pour la même saison sportive, un lutteur inscrit pour un club dans un CFE ne peut pas être inscrit pour un autre club dans un CFE quel qu'en soit le niveau (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> division).
- Un lutteur n'ayant pas réalisé plus de 2 combats en 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> division peut participer lors de la même saison au CFE 3<sup>e</sup> division. En revanche, lors des phases finales 1<sup>ères</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> division qui se déroulent le même weekend un lutteur ne pourra être inscrit que sur une seule feuille de pesée.

Equipe (nom du club) : \_\_\_\_\_

LUTTEURS (15 au maximum)						
N°	NOM	Prénom	N° Lic* 6 chiffres	Club	Date nais.	Nationalité
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

ENTRAINEURS (3 au maximum, licenciés et diplômés FFL ou d'Etat recensés sur intranet)					
N°	NOM	Prénom	N° Lic*	Club	Niveau de diplôme
1					
2					
3					

ARBITRE (niveau au moins national)					
N°	NOM	Prénom	N° Lic*	Club	Niveau de diplôme
1					

## ANNEXE 4 - Autorisation pour des lutteurs licenciés dans un autre club FFL

A envoyer, dûment complété, à la F.F. de Lutte avant la date limite d'inscription.

Je soussigné, \_\_\_\_\_

*NOM – Prénom*

Président du club de : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Autorise le licencié de mon club :

NOM Prénom \_\_\_\_\_

N° Licence \_\_\_\_\_

A participer au championnat de France par équipes de **3<sup>ème</sup> division**.

avec le club : \_\_\_\_\_

### IMPORTANT

*Pour la même saison sportive, un lutteur inscrit pour un club dans un CFE ne peut pas être inscrit pour un autre club dans un CFE quel qu'en soit le niveau (1<sup>ère</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> division).*

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / 20

Signature et cachet du club

## ANNEXE 5 – Attestation sur l'honneur d'identité

*A utiliser en cas d'absence de licence ou de photo sur la licence à la pesée  
et sans présentation d'une pièce d'identité (ou copie)*

### ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'IDENTITÉ

*Toute fausse déclaration sera sanctionnée par la FFL*  
Attestation à récupérer par le délégué fédéral ou l'arbitre

Je soussigné : \_\_\_\_\_

en qualité de président de club (ou son représentant) ou cadre technique

Courriel : \_\_\_\_\_ Tel : \_\_\_\_\_

**Déclare sur l'honneur que le lutteur qui s'est pesé :**

*NOM Prénom* \_\_\_\_\_

*Du club de* \_\_\_\_\_

*Lors de la compétition* \_\_\_\_\_

**Correspond au lutteur inscrit sur la feuille de pesée.**

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

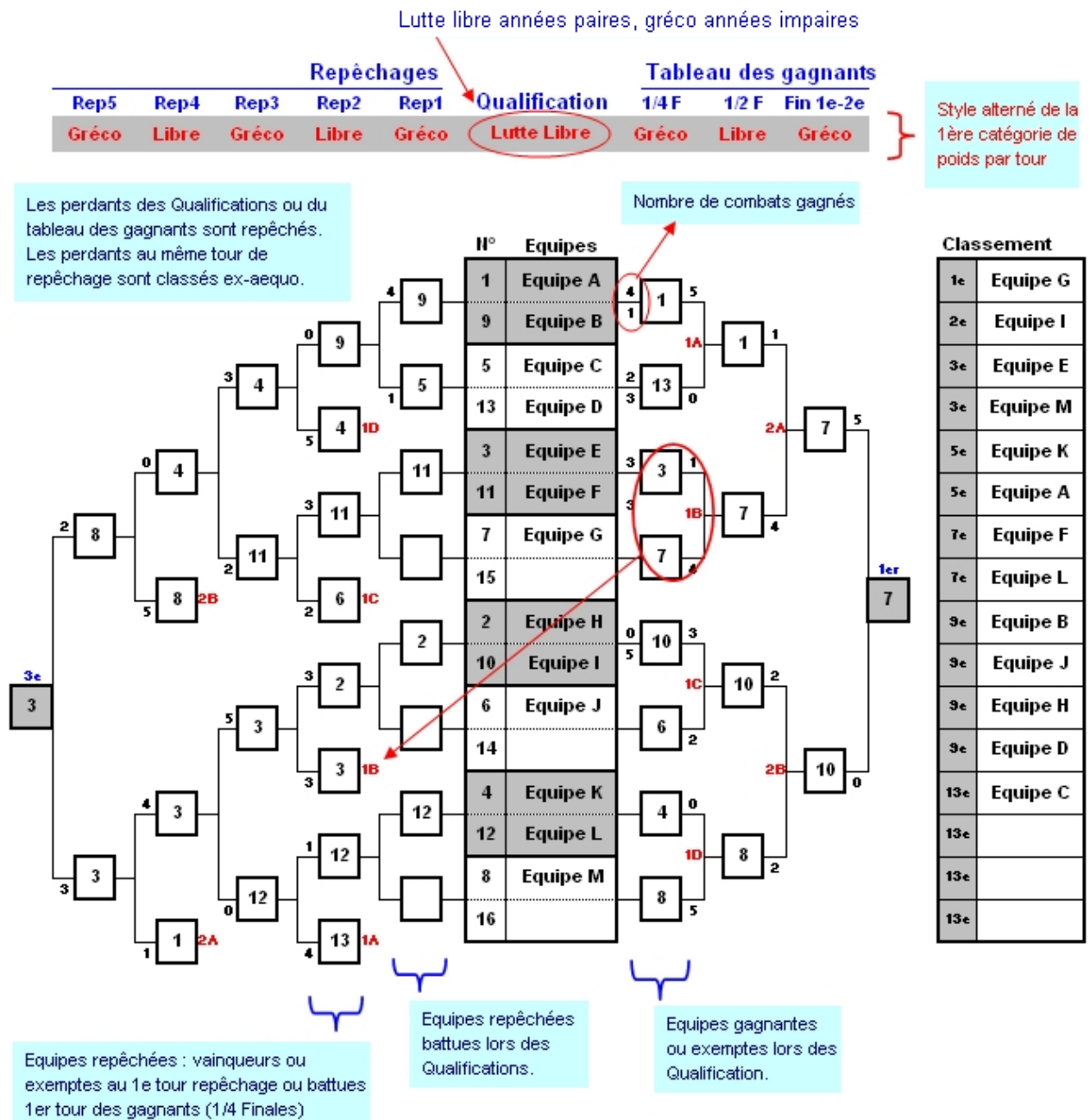
*Signature*

## ANNEXE 6 - Modèles de tableau d'appariement

### Exemple de tableau d'appariement avec 13 équipes participantes

Les règles exposées ci-dessous sont aussi valables pour les tableaux de 8 ou 32

## TABLEAU A DOUBLE ELIMINATION (9 à 16 équipes)



## Exemple de tableau d'appariement avec 4 équipes participantes

### TOURNOI NORDIQUE (2 à 5 équipes)

N°	Equipe
1	Equipe Club A
2	Equipe Club B
3	Equipe Club C
4	Equipe Club D
5	

**Pt R = point de rencontre**  
1 point = victoire de la rencontre  
0 point = défaite de la rencontre

**Vict** = nombre de combats gagnés  
**Pt ctt** = Total points de classement

**Tour 1**

	Pt R	Vict	Pt ctt
1 Equipe Club A	1	3	12
2 Equipe Club B	0	2	10

**Tour 1**

	Pt R	Vict	Pt ctt
3 Equipe Club C	1	2	14
4 Equipe Club D	0	3	10

**Lutte Gréco** → Style Gréco années impaires, Libre années paires = style 1e cat. de la rencontre

**Tour 2**

1 Equipe Club A	1		
3 Equipe Club C	0		

**Tour 2**

2 Equipe Club B	0		
4 Equipe Club D	1		

**Lutte Libre**

**Lutte Libre**

**Tour 3**

1 Equipe Club A	0		
4 Equipe Club D	1		

**Tour 3**

2 Equipe Club B	1		
3 Equipe Club C	0		

**Lutte Gréco**

**Lutte Gréco**

**Tour 4**

--	--	--	--

**Tour 4**

--	--	--	--

**Tour 5**

--	--	--	--

**Tour 5**

--	--	--	--

Classement		Total Pt R	Vict	Pt ctt
1e	Equipe Club D	2	18	58
2e	Equipe Club A	2	20	52
3e	Equipe Club C	1	15	42
4e	Equipe Club B	1	10	21
5e				

#### APPARIEMENT

**2 équipes**  
Tour 1 : 1-2

**3 équipes**  
Tour 1 : 1-2  
Tour 2 : 3-1  
Tour 3 : 2-3

**4 équipes**  
Tour 1 : 1-2, 3-4  
Tour 2 : 1-3, 2-4  
Tour 3 : 1-4, 2-3

**5 équipes**  
Tour 1 : 1-2, 3-4  
Tour 2 : 5-1, 2-3  
Tour 3 : 4-1, 5-2  
Tour 4 : 3-1, 4-5  
Tour 5 : 2-4, 3-5

#### CRITERES DE CLASSEMENT

L'équipe qui a le plus de points de rencontre est classée 1ère.

En cas d'égalité de points de rencontre entre deux équipes, il faut rechercher le résultat de la rencontre de l'une contre l'autre.

En cas d'égalité entre plus de 2 équipes, il faut rechercher les résultats dans l'ensemble des rencontres pour classer tout d'abord la dernière, jusqu'à obtenir les deux meilleures équipes, selon les critères hiérarchiques suivant :

- Le moins de points de classement
- Le plus de défaites par abandon, forfait ou disqualification (5-0)
- Le moins de victoires par tombé (5-0)
- Le moins de victoires par supériorité technique (4-0 ou 4-1)
- Le moins de pts techn. marqués sur l'ensemble de la rencontre

Les 2 dernières équipes restantes sont classées sur la base du résultat de leur rencontre directe.